



LE PHARE

vous salue de toutes vacances

Journal d'expression associative et individuelle - Les ULIS

22 - Juin 2004

SUMMAIRE

Dossier : les Femmes et la Paix

Vie de quartier

- Pour la propreté de notre ville p. 2
- Diagnostic sans complaisance p. 3
- La Daunière a écrit au Préfet p. 12
- La demeure du poète p. 12
- La réhab' des Hautes Plaines p. 13
- Les démolitions et la santé p. 13

Un ainen ent

- Recensement d'impressions p. 4
- Un Ulissien à Athènes p. 5
- Deux idées pour les vacances p. 5

Vie associative

- APEX, ARAC, UAU, UGO Prév' p. 6
- Médiateurs sur la touche, NPNS p. 14

Club des poètes

- Le Monde est fou p. 11
- Réflexion urbaine p. 11

Traditions

- Fête des voisins : ça bourgeoine ... p. 15
- Fête des voisins : suite sans fin p. 16

Phare de l'Île Verte

LE PHARE - 22

Édité par APEX * ULIS
MPT des Amonts - 91940 Les Ulis

Directeur de publication :
Jean-Marie Dupont, Président

Comité de Rédaction
et maquette PAO :

APEX * ULIS

ISSN 1622 - 8804

Imprimerie :

DOMIgraphic - 91353 Grigny

Tél. 01.69.02.03.03

ÉDITO.

Actualité citoyenne contrastée aux Ulis

La Rédaction du *Phare* salue le démarrage des troisième et quatrième Conseils de quartier (Sud-Ouest et Sud-Est). Ainsi, les Ulissiens disposeront de nouveaux espaces pour développer la démocratie participative.

Ce numéro rend compte d'initiatives que des habitants ont réalisées : en mars, une rencontre sur le thème « MERCIES DE RENNES, MERCIES DE FCIX » ; en avril, une promenade citoyenne pour la propreté ; en mai, « LE RETE DES VOISINS » qui a bourgeonné un peu partout aux Ulis.

Dans le même temps, des opérations de démolition-reconstruction de logements HLM ont été décidées par la municipalité : à la Daunière, aux Hauts, aux Hautes Plaines. Inclues dans des projets de réhabilitation, ces opérations peuvent être source de préjudice moral car elles touchent à l'intimité du lieu de vie.

À la Daunière, une très brève concertation d'un mois a été manifestement insuffisante : le projet est mal accepté par les habitants de la résidence, comme nous l'avons constaté lors du Conseil municipal du 28 mai 2004. Par contre, aux Hauts et aux Hautes Plaines, la concertation a été menée en 6 et 8 mois ; elle a mieux fonctionné et la plupart des habitants concernés se sont résignés aux démolitions.

Vous trouverez sur 2 pages plusieurs expressions prenant en compte cette actualité : celles de l'Amicale des locataires de la Daunière et de l'Amicale des Hautes Plaines ; celles d'habitants, avec un témoignage poétique et une opinion, évoquant le préjudice moral et les souffrances vécus face aux décisions de démolition.

Fidèle à sa mission d'être un lieu d'expression citoyenne pour les habitants et les associations, le *Phare* vous ouvre ses colonnes.

Pierre Belbenoit

Rédacteur en Chef, pour le Comité de Rédaction

Pour la propreté de notre ville : la promenade citoyenne du samedi 3 avril 2004

Du 3 au 9 avril 2004, le *SIOM (Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères)* a organisé une opération « nettoyage de printemps » pour sensibiliser les collégiens au respect de l'environnement. Parallèlement, la commune des ULIS a souhaité susciter quelques activités impliquant des enfants des centres de loisirs et des habitants. C'est dans ce cadre que le *Conseil de Quartier Nord et Centre-Est* a organisé une promenade citoyenne en deux parcours, le samedi 3 avril après-midi, en partenariat avec des amicales et groupes de locataires, des associations et la mairie. Notamment, la *Régie de Quartier* (devenue depuis *Ulis Contacts*) et les *Amis de la Nature* avaient élaboré des documents, dont un questionnaire ludique permettant aux jeunes interrogés de gagner quelques casquettes. Certes, de jeunes bras jettent « maladroitement » des cannettes et des papiers à côté des nombreuses poubelles installées dans notre ville. Mais les organisateurs ont été unanimes à refuser que les jeunes générations servent de boucs émissaires à notre société malpropre. Nombreuses sont les catégories de personnes, d'organismes et d'institutions dont la responsabilité est directement ou indirectement impliquée dans cette situation. Et il n'y aura pas de solution durable tant que chaque catégorie se contentera de prétendre que tout est la faute des autres.

C'est pourquoi l'objectif de cette promenade n'était pas de dénoncer tel ou tel responsable des nuisances constatées, mais de permettre une prise de conscience collective afin de favoriser une amélioration des comportements particuliers.

Parcours 1 (environ 15 personnes)

Marché > Chardons > Chanteraine > Châtaigneraie > Barceleau > Bois du Roi > LCR de la Treille.

Parcours 2 (environ 15 personnes)

Marché > Arlequin > Champs Lasniers > Millepertuis > Courdimanche > Bathes > Barceleau > Pampres > Treille > Vignes de Bures > LCR de la Treille.

Ci-contre : 18 photos parmi des centaines





Diagnostic résultant de cette pron enade

Déchets observés

- cannettes, sacs plastiques, papiers, bouteilles plastiques, peaux d'oranges, mégots, paquets de cigarettes ;
- déjections canines ;
- blocs de polystyrène expansé, matelas ;
- moteurs de voitures, volant ;
- restes de goûters (sacs plastiques, paquets de gâteaux, sachets de bonbons, pailles, packs de jus de fruits).

Sites

- Près des écoles : restes de goûters (notamment école des Millepertuis, square de Courdimanche, aire de jeu du Barceleau).
- Dans les pelouses, près des chemins : nombreuses crottes de chiens.
- Coins dissimulés ou peu fréquentés : moteurs de voitures (derrière boucherie des Boutiques), volant (sous un escalier de l'Arlequin), nombreuses taches d'huile de vidange (Chanteraine, Châtaigneraie), matelas (butte rue des Vosges entre le Barceleau et le Bois du Roi).
- Sous des fenêtres : mégots, cotons-tiges (par exemple aux Bathes).

Résidence la plus propre du parcours 2

- C'est les Vignes de Bures (pas de déchets au sol, pelouses bien entretenues et respectées).

Lieux les plus sales

- Derrière la supérette des Boutiques (moteurs de voitures, déchets organiques, emballages, entre autres).
- Butte rue des Vosges entre le Barceleau et le Bois du Roi.
- Espace vert entre la station de carburants et la résidence des Chardons.

Espaces verts admirés

- Massif de tulipes récemment épanouies dans les Millepertuis.
- Enclos installé au centre des Bathes (avec des fleurs, graminées et bruyères diverses).

Idées proposées

- Disposer des conteneurs pour collecte sélective près des locaux communs résidentiels.
- Définir des parcours avec repérage des crottes de chiens (petits drapeaux) pour faire prendre conscience de leur quantité et interpeller les auteurs de ces nuisances.
- Ne faudrait-il pas réaménager les petits enclos de dépôt des encombrants ?
- Apposer des étiquettes très visibles et plastifiées, avec pictogrammes explicatifs, sur les différents types de conteneurs de collecte sélective des déchets.
- Saisir la mairie concernant le manque de propreté et les mauvaises conditions sanitaires à l'arrière de certains commerces et au bas de l'escalier de la place du marché.
- Mener une campagne d'information spécifique sur les déchets d'automobiles (où se débarrasser des huiles de vidange, des vieilles batteries, des pièces de moteurs, etc.).

Suites à donner

- Présentation des photos avec discussion un dimanche matin place du marché ou sur la dalle.
- Exposition itinérante (fêtes de quartier et de la ville, accueils mairie, médiathèque, les MPT, CLMO et, éventuellement, dans les écoles avec l'accord de la mairie et des directeurs).

Pilotage, photos et textes faits par :

Bernard Charpenet, Jean-Marie Dupont, Patricia Mestres-Thant, Pierre Piquepaille, Dominique Wertheimer, tou(te)s membres du Conseil de Quartier Nord et Centre-Est

RECENSEMENT D'IMPRESSIONS

IMPRESSIONS DE RECENSEMENT...

Si, entre le 15 janvier à 0h00 et le 21 février 2004 à 24h, vous n'avez pas reçu la visite d'un agent recenseur, ce n'est pas que vous êtes passé entre les mailles du filet. C'est tout simplement parce que, cette année, les règles du jeu statistique ont changé.

Désormais toutes les communes de moins de 10.000 habitants (la moitié de la population française) seront exhaustivement recensées tous les 5 ans, à raison de 20% par an. Quant aux autres, celles de plus de 10.000 habitants, l'INSEE les recensera à raison de 8% chaque année, pendant 5 ans également, soit 40% de leur population.

Si je ne me trompe pas, $40\% \text{ de } 50\% = 20\% \text{ de } 100\%$; ce qui, avec les 50% à taux plein des communes de moins de 10.000 habitants, fait 70% de la population française totale recensée tous les 5 ans.

J'espère que jusque là vous m'avez à peu près tous suivie.

La ligne de départ de l'opération était fixée au jeudi 15 janvier à 0h00. Cette heure indue était principalement censée représenter la ligne de partage entre les vivants et les morts, les déjà partis et les pas encore arrivés. Je m'explique. Un enfant né le 15 janvier à 0h05 n'entrait pas dans mes calculs, alors qu'une personne décédée à la même heure y figurait. De la même façon, je devais m'assurer que les nouveaux emménagés étaient bien entrés dans les lieux avant le 15 janvier et procéder au remplissage immédiat des formulaires avec ceux qui m'annonçaient leur déménagement pour le week-end suivant. Le hasard a voulu que je me trouve une fois dans chacun de ces deux derniers cas.

Il fut des cas où, en l'absence d'informations ou en présence d'indices troublants ou contradictoires, il y eut matière à imaginer les histoires les plus folles, à construire les scénarii les plus rocambolesques. En ce qui me concerne, certains de ces mystères se sont éclaircis. D'autres pas. Jugez-en plutôt.

Un Ulissien, dont vous ne doutez pas un seul instant de l'existence pour lui avoir remis en mains propres son BL (Bulletin de Logement) et son BI (Bulletin Individuel), vous demande de repasser un soir après 20h. Plusieurs jours de suite vous ne le trouvez pas à ladite heure. Lui ayant laissé un AP (Avis de Passage) avec votre numéro de portable, il vous appelle, vous laisse son propre numéro de portable et s'engage à remettre ses documents au gardien. Les jours passent. Toujours rien. De tournée dans sa résidence, vous guettez la lumière aux fenêtres de son appartement : le noir le plus complet. Vous appelez son portable et c'est là que le mystère s'épaissit : « *le numéro que vous appelez n'est plus attribué* ». Vous vous précipitez sur votre Minitel : il est sur liste rouge ou n'a pas de téléphone fixe (cas beaucoup plus fréquent que je ne le

pensais). Pas moyen donc de lui laisser un message autre qu'écrit. Nouvel AP (voir ci-avant), plus pressant, que vous glissez dans sa boîte aux lettres, où vous constatez que le courrier s'est accumulé de façon inquiétante. Car le temps passe et l'échéance du 21 février approche ! Quelques jours avant la date fatidique, le mystère s'éclaircira : votre homme, depuis que vous l'avez eu au bout de son portable, a 1) changé de société 2) changé de portable 3) été en mission pendant 15 jours en province. Ouf !

Certains, par contre, ont maintenu le mystère jusqu'au bout. Mes coups de sonnette restant sans réponse, quelle que soit l'heure du jour, du soir ou du week-end, j'interroge les voisins : ils n'ont pas vu l'occupant des lieux depuis plusieurs mois. Fidèle aux recommandations reçues, je glisse les précieux documents dans sa boîte, non sans y avoir au préalable jeté un coup d'oeil : elle est raisonnablement pleine, nous sommes loin de six mois de courrier en souffrance. Je me reprends à espérer. Les jours passent, pendant lesquels je fais plusieurs tentatives côté téléphone (lui, au moins, il est dans l'annuaire). Las, il sonne dans le vide et il n'y a pas de répondeur ! Pour la énième fois je retourne dans sa résidence, tout exprès pour lui, et m'approche, le coeur battant, de sa boîte aux lettres. Elle est vide, le courrier et mes documents ont disparu ! La sonnette de sa porte reste toujours sans réponse. La voisine ne l'a pas vu. Le gardien, qui distribue le courrier, ne sait rien. Qui est ce monsieur ? À quelle heure et par qui sa boîte aux lettres a-t-elle été vidée ? Je ne le saurai jamais. Et vous non plus.

Quels autres souvenirs m'a laissés ce recensement ?

Tout d'abord la diversité des accueils qui m'ont été réservés. En général, bien informés par les médias, la plupart des gens ont collaboré de façon positive, même si d'aucuns ont trouvé que certaines questions étaient indiscretes ou qu'ils n'en comprenaient pas la finalité. J'étais là pour la leur expliquer. Il y a eu les enfants, les seuls que j'aie jamais vus dans certains logements, parce que Papa et Maman sont au travail et n'ont pas encore eu le temps de remplir les documents. Ceux qui, souvent chargés d'une nombreuse famille, avaient besoin d'aide pour comprendre et remplir leurs bulletins. J'ai eu bien sûr droit aux « réfractaires », ceux qui ne voient pas pourquoi ils vous ouvriraient leur porte et s'enquière de la sanction qu'ils encourent, avant de finalement le faire. Ceux qui parlent derrière la porte close, ceux qui vous mènent en bateau en vous faisant revenir 3, 4 voire 5 fois ou vous disent (ce qui n'est pas toujours vrai) qu'ils ont remis leurs documents au gardien. Précieux gardiens ! Leur amabilité et leur collaboration ont été à l'image de leur résidence : sympathiques, voire chaleureuses. La seule où j'ai trouvé vitres cassées et lampes de palier non remplacées, l'ac-

cueil qu'ils m'y ont réservé fut, disons, maussade. Laissez-moi vous parler aussi de tous ceux qui, conscients qu'il n'est pas évident de passer plusieurs semaines de suite ses soirées, jusque tard, et ses samedi, à courir derrière la collecte des bulletins, vous gratifient d'un large sourire et vous souhaitent « *bon courage* ». En vous croisant ensuite dans leur résidence, ils vous saluent comme de vieilles connaissances : « *Ah, vous êtes encore là !* ». Ils vous reconnaissent au marché (vous, pas toujours) : « *C'est vous la dame du recensement, ça s'est bien passé ?* ».

Il y a également eu ceux qui vous offrent un petit jus de fruit après que vous les ayez aidés à remplir leurs documents, voire un porto, juste pour le plaisir de rompre la solitude, de bavarder avec quelqu'un qu'on n'a pas l'habitude de voir et avec qui on peut parler de son travail, de sa famille, de ses problèmes. Ceux qui vous font aussi part de leur bonheur d'habiter aux Ulis à cause de la convivialité, des services, de la vie culturelle, des écoles, malgré la longueur des trajets pour se rendre au travail. Ceux dont je n'ai pu accepter l'invitation, faute de temps, et à qui j'ai promis de revenir. Promesse encore non tenue.

Rien que pour eux, cela valait la peine que je rentre chez moi certains soirs à 22 heures. Que je sacrifie plusieurs samedi. Que j'essuie la mauvaise humeur de quelques uns, voire leur hostilité. Mais il en est deux qui, à eux tout seuls, justifieraient pleinement la peine (chichement rétribuée) que j'ai prise pendant ces cinq semaines. Il s'agit d'un petit garçon de 9 ans en fauteuil roulant, assez lourdement handicapé, dont le bulletin n'avait pas été signé. Son père s'est alors tendrement approché de lui, lui a mis un crayon dans la main qu'il tendait vers ses jouets, faisant signe, en l'absence de parole, qu'il souhaitait s'amuser. « *Tiens, mon coeur, tu vas signer. Mais si, tu peux. Regarde, je t'aide. Oui, mon coeur, nous allons jouer maintenant...* ».

Petit Frédéric, rien que pour l'amour de ton papa pour toi, je ne regrette rien !

Joëlle Bourgeat

joelle.bourgeat@net-up.com

Un Tunisien aux Jeux Paralympiques

Lahcen Majdi s'entraîne depuis 3 ans au tennis et a été sélectionné pour les Jeux Olympiques des handicapés qui débiteront à Athènes le 19 septembre 2004. Il joue en double et en simple et nous espérons vous donner ses résultats dans le numéro du *Phare* de fin septembre.

Il recherche des aides financières de particuliers ou des sponsors pour ses frais de préparation.

Si vous voulez l'aider, contactez son entraîneur Florent Bourges (ATU) - Tél. 06 60 66 32 13

Vacances en Algérie

L'Oranie est calme depuis 3 ans ! Les hommes d'affaires espagnols, canadiens, chinois le savent... Pas les français ?

Pourquoi ne pas venir visiter ORAN (ville jumelée avec Bordeaux) et sa région. Pour cela, deux solutions : avec sa voiture, venir jusqu'à Alicante et la charger sur le bateau allant à Oran ; ou prendre un avion depuis la France, souvent aux deux tiers vides, avec peu de passagers européens. Le mieux est de louer une voiture à l'aéroport d'Oran-La Sénia, en dehors du vendredi.

Le litre de super est à 22 ou 25 dinars, soit 0,25 € environ. Il y a aussi des bus et des taxis collectifs très pratiques (1,5 dinar par km). Un repas au restaurant : 150 dinars, soit environ 1,8 €, tout à l'avenant ! Les Français sont très bien accueillis et la langue française largement utilisée.

Seule contrainte avant le départ : le visa doit être pris au Consulat, qui est à Vitry, 6 rue du Président Salvador Allende (ouvert du mardi au vendredi de 9h à 15h). Il faut revenir le chercher 2 jours plus tard contre 33 € de taxes.

Accueil paysan

J'ai une autre proposition, pouvant intéresser toutes les familles modestes ou personnes isolées qui ont du mal à partir en vacances. Le groupement **ACCUEIL PAYSAN**, qui rassemble plus de 500 adresses en France et à l'étranger, peut accueillir des citoyens désireux de se reposer, de se divertir, de bien manger, avec en plus un excellent accueil ! Le catalogue 2004, très à jour, coûte 8 €. Il suffit de le demander à l'adresse suivante : 9, rue de la Poste - 38000 Grenoble.

Il est possible d'obtenir une aide de la Caisse des Allocations Familiales, des bons-vacances et des aides des collectivités locales.

Tout salarié a droit, pour lui et sa famille, à un billet de congé payé, à faire viser par l'employeur. La réduction est de 25%.

Quand votre arrivée est prévue, il est fréquent que l'accueillant vienne vous chercher à la gare la plus proche. Les prix sont moins chers qu'en hôtel ou en gîte.

Jean Gilbert

Conflit unique de l'ARAC

Les Anciens Combattants et Victimes de Guerre de l'ARAC condamnent le gel de crédits budgétaires annoncé par le Ministère des Finances.

L'Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, dans un communiqué du 26 avril 2004, dénonce et condamne le gel de 7 milliards d'euros de crédits budgétaires annoncé par le Ministre des Finances.

Outre le fait que ces mesures bafouent la souveraineté des élus de la nation qui ont voté ces crédits budgétaires, l'ARAC souligne que leur effet négatif viendra s'ajouter aux suppressions de crédits déjà imposées en 2003, et risque d'entraîner la disparition de pans entiers de la législation en vigueur en matière de droit à réparation des Anciens Combattants et des Victimes des Guerres.

Préconisant la reconduction du montant total des crédits 2004 dans le budget 2005, l'ARAC appelle ses adhérents, les hommes, les femmes et l'ensemble du Mouvement Anciens Combattants et Victimes de Guerre à faire savoir au gouvernement, aux préfets et aux élus, leur totale opposition à toute mesure de gel ou d'annulation de crédits budgétaires. Et à exiger, dans le même temps, un budget 2005 conforme aux intérêts des ACVG, notamment le relèvement du montant de la retraite du combattant, des mesures au profit des conjoints survivants pensionnés et des veuves et veufs d'anciens combattants, du plafond majorable des rentes mutualistes à hauteur de l'indice 130, ainsi que la révision du système de calcul des pensions militaires d'invalidité, de la retraite du combattant et de la rente mutualiste anciens combattants, qui accusent un retard de plus de 41 % sur ce qui devrait leur être versé.

APEX*ULIS

Composition suite à l'AG du 24 avril et au CA du 15 mai 2004 :

Membres du Bureau

- Jean-Marie Dupont (P)
- Pierre Belbenoit (VP)
- Bernard Charpenet (T)
- François Guigon (TA)
- Jeannine Sentis (S)
- Pierre Piquepaille (SA)

Autres membres du CA

- Pierre Fortin
- Bernadette Gaschignard
- Robert Jouvenot
- Maria Koperski
- Jean Lalou
- Nicole Loza
- Bozena Teodorowicz

UGO PRÉVENTION

L'association *Les Chardons contrée d'Ulis* vient de fusionner avec une autre association de prévention de la délinquance, *Synergie*. Le nouveau nom : *UGO Prévention* (UGO pour Ulis, Gif, Orsay). En conséquence, il y a fusion des 2 équipes d'éducateurs spécialisés.

UGO Prévention intervient dans les 3 communes, en direction des jeunes de 8 à 25 ans. Le travail éducatif est construit avec chaque jeune, en concertation avec la famille, l'école ou le collègue.

Le Conseil Général de l'Essonne subventionne les associations de prévention ; il a souhaité la fusion d'*UGO Prévention*.

UGO Prévention n'intervient pas à Bures pour l'instant ; cela est susceptible d'évoluer à l'avenir, dans une logique d'intercommunalité.

UGO Prévention

Adresse : 31, Le Bosquet, App. 536, 91940 Les Ulis - Tel. 01.69.07.29.86

Un nouveau président à l'Union des Associations des Ulis (UAAU)

Lors de l'assemblée générale du 8 mai, une équipe de responsables a été élue pour 2004 au Conseil d'Administration de l'UAAU.

Bureau (élu au CA du 28 mai)

- Président : Michel Dacqmine (*UTAN, Amis de la Nature*) - Vice Président : Bernard Charpenet (*PEEP, parents élèves*) - Secrétaire : Jean-Marie Dupont (*APEX*ULIS*) - Secrétaire chargé de l'informatique : François Guigon (asso. locale de libres utilisateurs de l'informatique) - Trésorière : Chantal Habay (*Information-Formation - coup de pouce aux associations*)

Autres membres du Bureau :

- Mariama Guillard (*Asso. de Sophrologie des Ulis*) - Elisabeth Mondoloni (*Comité des Usagers du RER B en Vallée de Chevreuse*)

Autres membres du CA

Fernand Mondoloni (*ART-Résidents Tournemire*) - Ousmane Diallo (*APCAA, Culture africaine antillaise*)
Bojena Teodorowicz (*ALRA, locataires Automne*) - André Luange (*Cersdia, dév économique Afrique*) - Cécile Luzitisa (*ARECA, Congo et Angola*)

Membres associés :

Pierre Belbenoit (*Ulis Contacts*), Alain Port (*FCPE, parents élèves*), Robert Jouvenot (*EMU, enseignement musical*), Etienne Charron (*AVAG*), Dominique Guillard (*Sophrologie*), Salah Ghoul (Châtaigneraie), Jacques Duranton (*Amnesty International*), Bernadette Gaschignard (entraide *AVAG*), Eva Picart (*ALRA*).

Pour plus d'informations, voir le site Internet : <http://uau.lesulis.free.fr>

Errata du numéro 21

- Pour joindre l'asso. *Taddart*, l'adresse e-mail est : marie.duhammel@taddart.com
- Le n° 21 du *Phare* est paru en 2004 et non pas 2003... Que le temps passe vite !

Suite à de nombreuses demandes, le discours prononcé le 8 mai 2004 par André Fillère, Président de l'ARAC des ULIS, est disponible au Donjon.

FACE A LA VIOLENCE, PRENDRE LA PAROLE ET AGIR POUR LA PAIX !



par **N ichele Vechan bre**

Les femmes pleurent

Pendant des siècles, les femmes ont pleuré en silence. C'est bien connu, un homme ça ne pleure pas !

• Les femmes donnent la vie

Depuis toujours, ce sont les femmes qui portent les enfants, qui leur donnent le jour, qui les nourrissent, qui leur parlent, qui les soignent, qui les consolent, les excusent et les réconcilient. Elles sont les gardiennes du foyer et de la vie, et même dans nos pays dits modernes, cela reste encore très vrai.

• Les femmes ne font pas la guerre

Observez des enfants qui jouent, cela encore n'a guère évolué. Les garçons jouent à la guerre, mais pas les filles. Pendant des siècles, les hommes partaient à la guerre, par goût de l'aventure, du risque, de l'exploit ou par obligation ; les femmes restaient au foyer. Attente, angoisse... De l'autre côté, les horreurs de la guerre, la barbarie obligeante, et la mort, les morts.

• Les femmes pleurent ...

quand elles perdent leurs enfants, leur mari, car elles perdent tout, tout ce qui donnait un sens à leur vie, tout ce qu'elles s'étaient efforcées de construire. Elles laissent couler leur douleur, leur colère, leur impuissance, au lieu de tout garder au-dedans. Les hommes, pendant longtemps, ont accepté et se sont tus. [ici fut lue une citation de Roland Dorgelès dans « Les Croix de Bois »]

Sur proposition de l'ARAC, le collectif ulissien « Ensemble, Gagnons la Paix ! » a organisé une rencontre sur ce thème, le samedi 13 mars 2004 après-midi, pour assurer le lien entre la célébration de la « Journée de la Femme » (8 mars) et celle du cessez-le-feu officiel en Algérie (19 mars 1962). Toutes les photos du présent dossier ont été prises par André Fillère, Président de l'ARAC des Ulis.

Les femmes ont pris la parole ...

mais elles ont attendu le XX^e siècle pour le faire. Certaines ont eu le Prix Nobel de la Paix.

• contre la guerre :

- L'Autrichienne Bertha Von Suttner (1905)
- Clara Zetkin, militante socialiste allemande et son amie Rosa Luxembourg - Jane Addams et Emily Greene Balch, deux Américaines (1931 et 1946) - Depuis, surtout, les femmes rassemblent et luttent contre les guerres : pendant la guerre d'Algérie, en 1955, au « Congrès Mondial des Mères » ; en Russie contre la guerre en Tchétchénie ; en Israël ; en Argentine ; au Rwanda, où Yolande Mokagasani a récemment lancé un appel.

• pour construire la paix :

- En Irlande du Nord, la Catholique Mairead Corrigan et la Protestante Betty Williams (1976) - Mère Teresa agit pour les enfants en Inde (1979) - La Suédoise Alva Myrdal (1982) - Aung San Suu Kyi en Birmanie (1991) - Rigoberta Menchutum au Guatemala (1992) - Jody Williams, agissant contre les mines anti-personnel (1997) - Shirin Ebadi, juge et avocate iranienne (2003).

Le projet pour le Prix Nobel de 2005 serait de récompenser 1.000 femmes et non une seule, pour corriger le peu de reconnaissance octroyée aux femmes (11 Prix Nobel en un siècle, contre 80 pour les hommes).

La paix, c'est le vrai progrès

et c'est la seule utopie valable.

• C'est la seule alternative dans beaucoup de pays en guerre durable.

Depuis des décennies, plus rien ne fonctionne, ni les écoles, ni les hôpitaux, ni les transports ; tout est détruit dès qu'on a reconstruit. Le Père Desmond Tutu déclarait dernièrement « Je voudrais lancer un grand mouvement de femmes qui dirait : c'est nous désormais qui allons gouverner le monde. On vous a laissé tout ce temps et regardez le bordel que vous avez créé. L'état du monde nécessite que les femmes prennent d'urgence les choses en main. »

C'était déjà ce qu'écrivait Aristophane à Athènes en 392 av. JC dans sa pièce *l'Assemblée des Femmes* : « Il faut livrer la cité aux femmes. C'est la seule chose qui ne s'est jamais faite dans notre cité. Laissons-les simplement gouverner et ne voyons qu'une chose, c'est qu'étant mères, elles auront d'abord à coeur de sauver nos soldats. »

• Mais la paix n'est pas naturelle

Ce qui est naturel, au contraire, c'est la loi du plus fort, la violence. Or, les femmes ne sont pas du côté du plus fort, elles subissent depuis longtemps bien des violences et c'est aussi pour cela qu'elles pensent autrement.

• La paix est définie dans les dictionnaires comme l'absence de guerres mais, si l'on y réfléchit un peu, ce n'est pas que cela. C'est une harmonie, un équilibre, une complémentarité, une justice, aussi bien entre pays qu'entre individus. Cette harmonie fragile demande beaucoup de dialogue.

Nous étions nombreux l'an dernier, dans beaucoup de pays, à crier pour empêcher la guerre en Irak... La paix se construit chaque jour, au niveau de chaque individu. Les mères, qui continuent à consacrer beaucoup de temps à leurs enfants, ont un rôle très important à jouer pour leur apprendre la douceur, le respect, le partage et l'amitié. Il leur faut lutter contre les instincts de domination, d'égoïsme, de jalousie et de vengeance, mais aussi contre un monde que les hommes ont construit, où l'on vend sans cesse des armes et où l'objectif est toujours d'être le plus fort.

Cependant, il est bien évident que, pour parvenir à construire un monde de paix, les femmes auront besoin de l'aide de tous les hommes de bonne volonté.



Murielle Attias interprète des chansons pour la Paix

LE RÔLE DE LA FEMME POUR LA PAIX EN AFRIQUE NOIRE



par Gernaine Brazza

En Afrique noire, la femme, longtemps considérée comme gardienne de la tradition, a bénéficié de la part de son partenaire d'une considération empreinte d'équilibre familial.

Évoluant dans une société fortement hiérarchisée avec une répartition des tâches entre l'homme et la femme, c'est à cette dernière que reviennent les plus importantes tâches vitales de la société : éducation des enfants ; agriculture de bouche ; préparation des repas ; tenue de l'équilibre social.

Autrefois, c'était aux femmes âgées, et donc influentes, qu'incombait le rôle de : préserver le mariage ; veiller à la paix des ménages de manière pacifique (mieux que ne le font les tribunaux de nos jours) ; mettre en place des relais entre mères dans le village pour élever les enfants.

Ces tâches donnaient à la femme des journées de travail sans répit et reléguaient au dernier plan la préoccupation de son émancipation.

La colonisation a permis à certaines jeunes filles d'aller à l'école, de devenir, entre guillemets, "l'égal de l'homme". Malgré tout, rares sont celles, à l'époque, qui travaillaient dans l'enseignement, la santé ou l'administration. J'ai eu cette chance d'aller à l'école. Mais que n'ai-je dû entendre pendant toute ma scolarité : « tu ne te marieras jamais », « comment une mère peut-elle envoyer sa fille à l'école », etc. On a même menacé de calciner ma mère si j'allais à l'école.

J'ai tenu bon et, quelques années plus tard, j'ai pu poursuivre mes études en France. Très peu de professions étaient proposées aux jeunes filles, et les études de secrétariat ne me passionnaient guère.

Je suis alors rentrée au Congo, travailler dans l'administration avant de me consacrer à ma vocation : INFIRMIÈRE.

Ma première expérience en tant qu'infirmière fut de travailler dans un village. La salle de pansement servait également de morgue. Puis, j'ai travaillé à Brazzaville où j'ai pu apprendre aussi la médecine traditionnelle. Dans les années 60, les locaux du centre médical où je travaillais étaient vétustes : moisissures dans les salles de soins, plafonds suintants. Comment soigner des malades dans de telles conditions ? Malgré tout, j'étais heureuse de mon choix professionnel, je pouvais agir, soulager la misère.

J'ai pu agir aussi en militant, dès 1963, pour l'*Union Révolutionnaire des Femmes du Congo (URFC)*. Cela peut faire sourire aujourd'hui, mais cela a été très important pour la femme congolaise. Nous avons enfin eu le droit à la parole, nous avons pu élargir le mouvement à d'autres pays et ainsi rencontrer d'autres femmes africaines.

En 1973, mon mari et moi décidions de nous installer en France où, pendant 25 ans, j'ai exercé dans le service pédiatrique de l'hôpital d'Orsay.

Aujourd'hui, au Congo, le constat est alarmant. Nous voyons nos jeunes États africains devenir des terrains d'expérimentation de divers courants politiques qui écartèlent nos peuples. Des leaders organisent au sein de leur parti politique des branches armées mettant en péril l'indépendance acquise dans la paix et la dignité. S'installe alors un climat de guerre civile causant la désolation.

Il y a 2 ans, je suis retournée à Brazzaville. Ce que j'y ai vu m'a énormément bouleversée. Après des années de guerres civiles, tout ce que nous avons construit dans les années 60 a été anéanti. J'ai vu des femmes et des enfants réfugiés dans la capitale, loin de chez eux, démunis et affamés. Dans les rues, des hommes armés et des enfants livrés à eux mêmes, vagabondant, totalement déscolarisés. Les champs n'étaient



Sandra fait une fougueuse prestation de hip hop



plus cultivés depuis longtemps. Les gens à qui j'ai pu parler regrettaient le temps des colons où il y avait de l'eau potable, des écoles, des centres de santé.

Le budget du Congo s'est effondré. L'instruction a été nationalisée mais les moyens n'ont pas suivi. Les problèmes politiques subsistent et le social est abandonné. Les écoles et les centres de soins privés prolifèrent, profitent de la misère des gens.

Face à cette situation, il y a encore des hommes, mais surtout des femmes, pour agir afin que cessent les guerres, inutiles, les liquidations physiques des populations.

Des grand-mères élèvent des enfants dont les parents sont morts du SIDA, d'autres femmes recueillent les orphelins. Toutes ont organisé un collectif pour la paix au Congo.

En France, je rencontre de plus en plus de Congolaises de ma génération, fuyant l'insécurité du pays ou venues pour se faire soigner. Elles n'osent plus rentrer au Congo. Toutes, nous nous sentons très mal ici, et coupables d'être à l'abri alors que notre peuple est en danger. Nous nous sentons impuissantes alors que nous voulons tant aider à la reconstruction de notre pays.

Aujourd'hui, le Congo souffre. On échange le pétrole contre des armes. L'Afrique a besoin d'une autre coopération, d'autres échanges, fructueux et bénéfiques pour tous.

C'est dans cet esprit qu'a été fondée par Moustapha Fall (à la mémoire de Gérard Brazza), l'association « ULIS-BRAZZAVILLE ». L'objectif de cette association, dont je suis la présidente, est la réalisation d'un centre de soins, de conseil et d'éducation dans la périphérie de Brazzaville. C'est pourquoi nous avons besoin de vous, Ulissiens, pour nous aider à construire notre projet. MERCI !

**JE SUIS MARTINICAISE
de Mayotte Capécia
(1916-1955) - Extraits**



par **Nicole Loza**

« Il faut p'ofiter de ta p'emiè' communion, ajouta [ma mère], pour te recueilli' et p'ier pou' ta vie futu'. La vie est difficile pou' une femme. »

Je me souvenais de Loulouze, qui m'avait dit une phrase presque pareille « su'tout pou' une femme de couleu' » avait-elle dit. Et voilà que je me découvrais une grand'mère blanche ! Je m'en trouvais fière. Certes, je n'étais pas la seule à avoir du sang blanc mais une grand'mère blanche, c'était moins banal qu'un grand-père blanc. Et ma mère était donc une métisse ? J'aurais dû m'en douter en voyant son teint pâle. Je la trouvais plus jolie que jamais, et plus fine, plus distinguée. Si elle avait épousé un blanc, peut-être aurais-je été tout à fait blanche ?... Et que la vie aurait été moins difficile pour moi ? Mais que voulait dire ma mère, que voulait dire Loulouze ? La vie ne me semblait pas difficile. Je savais en regardant Francette (ma jumelle), et parce que les garçons me

le disaient, que j'étais jolie et gracieuse. Certains assuraient même que j'étais belle, adorable, et mon parrain, par exemple, me trouvait charmante. Il me l'avait dit encore le jour même, en me donnant dix francs...

Je songeais aussi à cette grand'mère que je n'avais pas connue et qui était morte parce qu'elle avait aimé un homme de couleur, martiniquais. Comment une Canadienne pouvait-elle aimer un Martiniquais ? Moi, qui pensais toujours à Monsieur le Curé, je décidai que je ne pourrais aimer qu'un blanc, un blond avec des yeux bleus, un Français. »

(Mayotte Capécia

Je suis Martiniquaise, pp. 58-59)

Voici le passage tant cité (en abrégé) qui inspira à Frantz Fanon son célèbre diagnostic de « complexe de lactification », faisant ainsi de Mayotte Capécia pour un demi-siècle l'icône de l'aliénation raciale antillaise.

Dans *Peau noire masques blancs* (1962), il se propose d'étudier les complexes ressentis par les noirs antillais ayant subi une soumission plus ou moins consciente à la culture blanche, européenne, française. Ce livre lui a aussitôt assuré une notoriété en France et aux Antilles. Il y dénonce, avec talent et humour, les tentatives inespérées de ses frères noirs pour se blanchir, se « lactifier », se conformer aux modes et coutumes de l'univers des blancs imposé comme un monde supérieur.

Extrait :

« Tout peuple colonisé - c'est-à-dire tout peuple au sein duquel a pris naissance un complexe d'infériorité, du fait de la mise au tombeau de l'originalité culturelle locale - se situe vis-à-vis du langage de la nation civilisatrice, c'est-à-dire de la culture métropolitaine. Le colonisé se sera d'autant plus échappé de sa brousse qu'il aura fait siennes les valeurs culturelles de la métropole. Il sera d'autant plus blanc qu'il aura rejeté sa noirceur, sa brousse. »

(Frantz Fanon

Peau noire masques blancs)

Dances
antillaises
par
l'association
Madikera



19 MARS : une journée de solidarité et d'amitié entre tous les peuples



par **Mario François-Rose**

(...) J'ai une mission précise et qui, pour moi, demeure très agréable car il s'agit, en fait, de prendre rendez-vous avec vous ainsi qu'avec tous vos proches.

Mais, avant cela, je vais me présenter. Je suis Mario François-Rose, Secrétaire général de l'Association Républicaine des Anciens Combattants des Ullis, plus communément appelée l'A.R.A.C.

J'ai connu le monde militaire et c'est par lui que, pendant la guerre, je suis parti en ex-Yougoslavie. J'étais sous-officier, j'avais été nommé officier par intérim, du fait de ma mission et du rôle que je devais jouer sur place. J'ai vécu là-bas des événements et j'y ai vu des choses que je ne souhaite à personne de vivre, ni même de voir.

Ce qu'il est important de retenir, c'est que ce qui fut, ne doit plus jamais être refait. Aucun idéal, Aucune religion,

aucune cause ne justifie une guerre. Trop d'hommes sont morts, trop d'enfants sont tués, trop de femmes sont mutilées, violées, assassinées durant les guerres. Nous devons de manière catégorique condamner la guerre, condamner toutes les guerres, celles qui se produisent en ce moment même, et nous devons nous rappeler de toutes celles passées qui ne nous ont laissé pour seuls héritages que des cicatrices et des souvenirs meurtris, afin que plus jamais elles ne se reproduisent, afin de protéger les hommes, nos enfants, de préserver nos femmes et surtout de maintenir la paix.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus pour nos anciens de garder le silence ou de transmettre des petits bouts de souvenirs, sans joindre à tous cela des émotions, des sentiments, partager ensemble ; il s'agit aujourd'hui de mêler les aînés et les plus jeunes autour d'actes forts comme lors de commémorations. Afin que les plus jeunes se sentent impliqués, qu'ils se sentent investis de leur devoir de construction de la mémoire et que les anciens se sentent la responsabilité de transmettre cette histoire qu'ils ont construite de leur sang.

L'histoire et la mémoire sont des éléments indissociables et déterminants de l'avenir, pour la mise en oeuvre d'une culture de paix et de fraternité solidaire entre les peuples. Nous devons nous rappeler, nous souvenir et transmettre, afin que la douleur et tout ce qui fut ne se reproduisent plus. Nous nous devons de garder en permanence, en ligne de mire, ces repères de mémoire afin de nous assurer de toujours mener un combat efficace contre la guerre, pour le maintien de la paix.

Bien sûr, je garde pour point d'horizon notre rendez-vous. Je dis « NOTRE » car c'est le mien mais c'est également le vôtre. C'est celui de toutes les Algériennes, de tous les Algériens, c'est celui de toutes les Françaises, de tous les Français, et de toutes celles et tous ceux

qui vivent en France. Notre rendez-vous est fixé au 19 mars prochain, ici même dans la commune des Ullis, à la pierre de la Liberté, afin de commémorer la fin de la guerre d'Algérie. Je dirais même que je vous donne rendez-vous le 19 mars pour fêter l'anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

Une autre date nous a été proposée par les hautes instances du pays pour la commémoration de cet événement, et cela de manière quelque peu cavalière, comme lancée par-dessus la jambe. Je tairai cette date afin de ne pas vous embrouiller la tête, ni de vous polluer l'esprit avec des chiffres pris à la dérobade sur un calendrier.

Nous devons tous, impérativement, garder en mémoire que :

- le 18 mars 1962, les Accords d'Évian entre le gouvernement français et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne [ndlr : GPRA] ont mis fin à la guerre d'Algérie.

- le 19 mars 1962, le cessez-le-feu sur le terrain, proclamé à midi en Algérie par les états-majors de l'armée française et de l'Armée de Libération Nationale algérienne [ndlr : ALN] a mis un terme effectif aux hostilités. Le 19 mars 1962 c'est la victoire de la paix dans l'indépendance retrouvée par le peuple algérien, victoire de la paix parce que c'est la fin du colonialisme en Algérie.

Cette commémoration du 19 mars 1962 ne nous fait pas oublier les violences, les crimes, les tortures, les massacres, perpétrés de part et d'autre avant et après la signature officielle du « *cessez-le-feu* ». Nous n'oublierons jamais toutes les victimes d'Algérie et de France tombés durant cette guerre. **C'est pour cette raison que je vous invite, vous et vos proches, à venir nombreux à la pierre de la Liberté le 19 mars prochain, afin de faire de ce jour là une journée de solidarité et d'amitié entre tous les peuples. (...)**

10

Danses orientales par l'association *Danses passion*



Le Monde est fou

Le Monde est fou - fou - fou
L'Hun anité déraisonne
Les « Grands » déconnent
Le Monde est fou - fou - fou

La belle Lolita,
pour des raisons d'état
Est restée cachée
bien des années
Pour nous surprendre
- sans s'y attendre
Fait surface
sans son masque

Le monde est fou - fou - fou
Il est trop pur
- sans aucun doute pas assez dur
Il dérange certainement
toutes convenances
Son vrai sacerdoce
a provoqué un divorce
Mais avec le n'en entraîne
poursuit son chemin
Le monde est fou - fou - fou

Les détournements de biens sociaux
- c'est pas rigolo
Les n'ises en exan en
- ce n'est pas bien
Tant de sang contaminé
est un coup d'épée
Tant de violence et tuerie
- est-ce bientôt fini ?

Le monde est fou - fou - fou
L'evant tant de n'rosité et cruautés
Crions, in plorons et chantons
La joie de vivre, d'aimer et de donner
Pour connaître un Monde n'oins LCA

Alors, le Monde sera fou fou de joie !
L'Hun anité jubilera
Les « Grands » ça baignera
Le Monde sera fou fou de joie !

Françoise Mallet

Réflexion urbaine

Camion mon grand camion
Livre-moi tes impressions
Sans compression
Des écrits de l'inspiration
De mon clavier trublion
Victime de la narration
De toutes spéculations
De mes fabulations
Entrées en rébellion.
L'ordinateur marmiton
Mijote un court-bouillon
A la moindre occasion
De faire ses preuves portant le renom
Du poète Triphon
Inspiré par le béton
De la cité-champignon
Où sans embaie il fait bon
Côtayer compagne et compagnon
Du quartier monté en association
Relais vivant et pas croupion
D'une autre confession.
Pour ce parcours d'orientation
Chacun apporte sa contribution
Un compte-rendu et sans délation
Narrera nos exhibitions
A l'aide de la pagination
Des fertiles inscriptions
Où mènent ces élucubrations.
Bonne digestion
Car c'est pas du bidon
Quand c'est un peu brouillon
Je baisse le pavillon
Alors soyez complaisants.

MERCI

Jean-Michel Bergé

Février 2004

Rédaction bénévole du Journal le Phare :

- Jean-Marie Dupont (Directeur de Publication)
- Pierre Belbenoit (Rédacteur en Chef)
- Bernard Charpenet (gestion financière, diffusion)
- François Guigon (communication par Internet)
- Jeannine Sentis (secrétariat de rédaction)
- Pierre Piquepaille (relations techniques, PAO)

Adresse : MPT des Amonts (case 14), 91940 Les Ulis

Téléphone répondeur : 01 64 46 36 82

Adresse électronique : redac.phare@wanadoo.fr

Pages sur Internet : <http://uau.lesulis.free.fr/pub/apex/>

Centre ville : l'Amicale des Locataires de la Daunière demande au Préfet de NE PAS VALIDER LA DÉMOLITION des bâtiments A et B

N.D.L.R. : Le 4 juin 2004, l'Amicale de la Daunière a écrit à Monsieur le Préfet de l'Essonne à ce sujet. En effet, le Conseil municipal des Ulis, réuni le 28 mai 2004, a décidé à la majorité la démolition des bâtiments A et B, dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain. Or, la majorité des 156 locataires concernés avait exprimé son opposition à la démolition d'une résidence « qui n'a rien d'insalubre » dans une pétition remise aux élus des Ulis avant le 28 mai. Voici de larges extraits du courrier adressé à Monsieur le Préfet par l'Amicale de la Daunière.

« (...) sans reprendre le texte de la pétition, la démolition des bâtiments A et B de la Daunière (...) provoque incompréhension, colère et indignation sur l'ensemble de la résidence.

Au moment où la résidence est l'objet d'une importante réhabilitation, la troisième en 15 ans, et où la pénurie de logements sociaux connaît une situation sans précédent, notamment en Ile-de-France, nous considérons que pareil projet ne peut obtenir l'accord des pouvoirs publics, qui plus est dans une période de restriction budgétaire.

De plus, nous estimons que le bailleur et la municipalité n'ont pas respecté les dispositions de la circulaire UHC/IUH n°2001-77 du 15/11/01 (...) publiée au bulletin officiel, relative à la déconcentration des décisions de financement pour démolition et changement d'usage de logements locatifs sociaux, qui, sauf erreur de notre part, est toujours en vigueur.

A la lecture de cette circulaire nous constatons :
- que la recherche de l'adhésion et de la compréhension des habitants concernés par le projet n'a pas eu lieu dans la mesure où :

- aucune enquête n'a été diligentée en amont, dans le cadre d'un diagnostic sur le fonctionnement du quartier et des usages des habitants,
- l'amicale des locataires n'a été informée du projet par la municipalité que le 21 avril dernier, preuve de l'absence totale de concertation ;

- que les critères liés aux dysfonctionnements, relatifs au bâti, à une mauvaise insertion urbaine des logements à démolir ainsi qu'à une vacance importante des appartements pour justifier la démolition, ne sont en aucun cas remplis puisque :

- la résidence est en cours de réhabilitation,
- elle se situe en plein centre ville,
- la demande de logements est très supérieure à l'offre ;

- que la charte de relogement, présentée comme un argument fort du bailleur alors qu'elle constitue un élément essentiel de la circulaire, ne reprend pas l'obligation, pour l'Immobilière 3F, de supporter les coûts d'aménagement des logements servant au relogement. D'où une inquiétude sur le respect de ces engagements ;
- que, dans l'hypothèse d'une démolition, le relogement

des familles, dont la plupart veut rester aux Ulis, se fera sur le quartier ouest de la ville, où se situent l'essentiel du parc d'HLM et la totalité du patrimoine de l'Immobilière 3F, ce qui ne favorisera en rien la mixité sociale, contrairement à ce qu'affirme la municipalité.

Ces arguments nous conduisent donc à vous demander de ne pas valider ce projet de démolition, dont l'annonce brutale, faite le 3 mai dernier dans le cadre d'une commission extra-municipale, plonge les habitants, dont la plupart sont d'anciens résidents, dans le désarroi le plus profond, et suscite une vive émotion. (...) »

« Le Président de l'Amicale :
Gaston GRANDIERE »

En choisissant nos mots . . . Voici ce que je pense

Ils vont fouler aux pieds trente années de notre vie,
avec ces bâtiments que l'on veut détruire.
La mixité, dit-on, leur a donné l'envie
de reduire en poussière, dans les jours à venir,

les murs de notre demeure, où je vivais heureux,
sur le sol des Ulis aéroporté « hautes plaines »
la Mairie détruit, par un projet « foireux »
ce qu'elle avait construit : ça valait-il la peine ?

La façon de nos uns, la façon des autres,
ce besoin d'invoquer, leur folie des grandeurs,
tout cela perdra à tous ces bords apotres
d'assouvir leurs desirs . . . et en toute candeur.

Ces gens-là vont détruire de beaux appartements
pour dégager la vue et « aérer » l'espace.
« Vous serez relogés ». (Ce n'a dit ça crûment).
Mais non, je ne veux pas : n'ettez vous à notre place !

J'ai vécu vingt-neuf ans en ce cinquième étage
d'un inoubliable HLM avec vue sur . . . la terre
de trois jeunes enfants ; puis j'ai tourné la page :
ils se sont envolés (je suis octogenaire).

Pourquoi ont-ils le droit de décider pour nous ?
Nous les avons élus ; ils sont majoritaires !
Ce qu'ils ont décidé peut vous paraître fou :
Le plus fort a gagné . . . et nous avons nous taire.

Séverin de Bernardi (82 ans)
(pensé et écrit dans la nuit de ce mémorable 28 mai 2004)

« Ce n'est pas une illusion, ni des choses qu'on dit en l'air :
c'est une vérité ! »

(**Flavius Valerius Severe,**
Empereur romain)

« Tu ne seras qu'un objet de risée :
Tu chercheras, en vain, une rue déserte où ceux qui
passent ne te
Montrent pas du doigt » (Alfred de Musset)

« Il préférerait ses illusions à la réalité... »
(Alfred de Musset)

REHABILITATION DES HAUTES PLAINES

Depuis mars 2004, plusieurs réunions ont eu lieu à la MPT des Amonts et en Mairie pour préparer ce projet : en présence des représentants de la Mairie, du Bailleur HLM (M. Gibert, responsable Logirep du projet et M. Felletin, architecte), du Bureau d'études Scop'ing et de l'Amicale des locataires. Voici où en est ce projet, encore non définitif, en juin 2004.

Les travaux démarreront au plus tôt en juin 2005 et dureront 36 mois. Ils commenceront par les bâtiments 14, 13, 12, 11, progresseront ensuite vers l'ouest, puis le nord, puis l'est et se termineront par les bâtiment 1 à 10.

Voici différents points de la réhabilitation des logements. Aménagement de la cuisine des F3, F4, F5, F6, visant à installer un évier double bac dans les conditions de sécurité conforme à la réglementation. Dans tous les appartements : suppression de la cloison en épi et d'un socle au sol sous l'emplacement de la gazinière ; remplacement des cloisons en bois par une cloison en plâtre, autour de la gaine technique, entre cuisine et salle de bain, entre salle de bain et WC ; inversion de la baignoire et du lavabo ; réfection complète de l'installation électrique (avec prises avec terre dans chaque pièce) ; changement des fenêtres métalliques à simple vitrage par des fenêtres en PVC à double vitrage ; pose de volets roulants à manivelle dans les chambres. Le châssis aluminium des loggias fermées sera remplacé par un châssis PVC ; les volets accordéon fermant les autres loggias seront remplacés par des volets accordéon posés extérieurement, contre le vitrage de la grande baie. Une partie des terrasses en rez-de-dalle sera aménagée en espaces privatifs, sans incidence sur le loyer.

Parties communes : il est prévu un ravalement des façades, une mis en état et en peinture des cages d'escaliers, des

portes coupe-feu et des autres locaux collectifs. Les halls seront traités à part ; dans la plupart des cas, l'une des deux entrées traversantes sera fermée par un verrou. Logirep interviendra sur les ascenseurs lorsque le décret en attente, définissant de nouvelles normes, sera paru.

Démolition des bâtiments 7 et 26 et de 2 garages pour mieux ouvrir la résidence vers l'extérieur : la société Logirep s'attachera les services d'une équipe spécialisée (MOUS Relogement) pour recueillir les souhaits des locataires à reloger et réaliser leur accompagnement social ; 3 propositions de relogement seront faites, prioritairement dans les Hautes Plaines. Logirep, après concertation avec la Mairie et l'Amicale, s'est engagée par une charte en 9 points concernant le relogement des 22 locataires concernés ; ceux-ci seront relogés avant le premier avril 2005 dans des logements réhabilités. Depuis septembre 2003, l'Amicale et les locataires ont souhaité éviter la démolition des bâtiments 7 et 26 ; suite à notre pétition, une rue traversant la résidence a été déprogrammée ; puis les élus en charge du projet nous ayant explicité tous les enjeux, les locataires et l'Amicale se sont résignés à la mi-mai 2004 à accepter ces démolitions.

Les espaces verts de la résidence et les espaces de jeu seront refaits par les services techniques de la Mairie. Après tous ces travaux, nous aurons enfin une résidence plus sûre (sécurité incendie, électrique, gaz), « relookée », avec un nouvel environnement. À nous de faire de notre résidence un espace plus convivial, avec la participation de tous pour finaliser ce projet.

Les habitants de la résidence peuvent obtenir des renseignements plus détaillés sur les plans et les travaux prévus auprès des représentants de l'Amicale.

Jeannine Sentis

Pour le Bureau de
l'Amicale des Hautes Plaines

DES CLITIONS ET SANTÉ DES HABITANTS

Le Conseil municipal a décidé par 2 fois de voter des projets de démolition d'appartements du quartier Ouest des Ulis, habités par des personnes qui ne souhaitent, ou ne souhaitaient pas, déménager. Les habitants ont signé des pétitions, ils sont intervenus en réunion publique, en Conseil municipal... Peine perdue : la majorité du Conseil a voté pour !

Ainsi, la majorité du conseil vote des expulsions d'habitants. En effet, d'après le *Petit Robert*, expulser veut dire « chasser quelqu'un du lieu où il était établi ». Des habitants qui n'ont pas décidé de quitter leur appartement de leur plein gré sont donc expulsés. Dire qu'ils seront relogés n'efface pas le fait qu'ils seront d'abord expulsés.

Une circulaire de l'Etat établit la procédure de ce genre « d'actions fortes », en précisant notamment qu'il y a lieu de rechercher une adhésion des personnes concernées, et d'informer sur les conséquences de ces démolitions sur la vie de chacun.

Je veux parler de ces conséquences.

Chacun d'entre nous investit le logement qu'il habite. C'est sa maison, son toit, les murs dans lesquels les enfants ont grandi, où il aime, souffre, trouve refuge. Quel que soit ce logement, il ne le voit pas des mêmes yeux que les passants, c'est pour lui un lieu fortement symbolique. En être privé brutalement, savoir qu'on va en être privé, a toujours des conséquences physiques et/ou morales, dont certaines peuvent être graves.

Or, que nous dit le *Vivre aux Ulis* de juin sur la future démolition du 7, Les Hautes Plaines : « ouvrir une perspective et faciliter le chemin piétonnier Nord/Sud », et pour le 26 : « permettre un accès plus lisible au niveau dalle ».

Qui, au Conseil municipal, prend la responsabilité de la santé des habitants pour des objectifs aussi dérisoires ?

Catherine de Loeper

Habitante des Hautes Plaines
Psychologue sociale



La Maison du Citoyen & la Maison de la Justice et du Droit



- **Quelle place pour la médiation sur la ville des Ulis ?**
- **Pour les Médiateurs, comment concilier l'engagement citoyen (bénévole) et les contraintes administratives de l'institution judiciaire ?**

À la Maison du Citoyen, les Médiateurs trouvaient :

- reconnaissance et soutien de la municipalité pour leur engagement et leurs actions ;
- mise à disposition de locaux adaptés ;
- aide financière et logistique pour le secrétariat et la communication.

À la Maison de la Justice et du Droit, il ne reste que :

- indifférence et non reconnaissance ;
- contraintes horaires ;
- locaux inadaptés, accès limité, absence de secrétariat (exception faite pour les dossiers pénaux).

Les Médiateurs ulissiens ne comprennent pas pourquoi leurs partenaires d'hier les laissent sur la touche.

Notre site de médiation vogue allègrement vers ses 15 printemps, le temps de l'adolescence pour certains mais aussi le temps de la maturité pour d'autres. Six Médiateurs bénévoles oeuvraient deux fois par semaine depuis 13 ans au service des Ulissiens (règlement de litiges, informations, conseils et, surtout, écoute, soutien, voire accompagnement pour certains).

Notre seul souci est de :

- créer du lien social, permettre l'accès à la justice de proximité ainsi qu'à l'information ;
- permettre aux citoyens de régler leurs conflits dans une culture de paix.

Et puis voilà, la machine se grippe : procédures tatillonnes, réduction des plages horaires... Tout se passe comme si on ne voulait plus de nous ! Bref, tout est mis en chantier pour décourager les bonnes volontés.

Dans un esprit de conciliation, une dernière rencontre se profile à l'horizon. Nous donnera-t-on les moyens nécessaires à notre action dans notre commune ? Rien n'est moins sûr !

Quelques pistes de réflexions : des communes avoisinantes sont prêtes à nous accueillir. Serons-nous obligés d'arrêter notre action aux Ulis ?

Pour mémoire, les Médiateurs recevaient, hors vacances scolaires, le lundi de 18 heures à 19h30 et le jeudi de 18h30 à 20 heures, à la Maison de la Justice et du Droit.

Robert Duflos, Régis Grimault, Si-Mohamed Benhamed, Gérard Caillaud, Joël Heuzé

Assemblée générale NPNS

Le 22 mai 2004, le Comité *Ni Putes Ni Soumises* tenait son assemblée générale annuelle à la MPT de Courdimanche. Après avoir fait le bilan des différentes actions réalisées au cours de son 1^{er} exercice, il a été procédé au renouvellement du Bureau. Ont été élus :

- Présidente : Mme Sophie Ribot-Astier - Vice Président : M. Mustapha Laroussi - Secrétaire : Mlle Isabelle Castella - Secrétaire adjointe, chargée de la communication : Mlle Céline Dupont - Secrétaire adjointe : Mme Francine Iftode - Trésorier : M. Christian Bordes

Compte tenu de la diversité géographique des domiciles des nouveaux membres du Bureau, il a été décidé de changer la dénomination du Comité qui s'appellera désormais :

NPNS-NORD ESSONNE

email : npns.nord-essonne@wanadoo.fr

Parmi les projets à venir : mise en place d'une permanence hebdomadaire à la MPT de Courdimanche, le mardi de 14 à 16h. Pour plus d'infos, contacter la MPT.

La rete des voisins aux Chardons

Une initiative originale, c'est une "barre" de 7 pavillons (forme particulière d'immeuble !) de la résidence des Chardons, dont les habitants se sont retrouvés sur leur aire commune pour partager quelques spécialités gastronomiques de leurs régions respectives. Ils se sont promis de ne pas attendre un an pour recommencer...

Marie-Odile Charpenet

Aux Avelines et au Bosquet

Aux **Avelines**, plusieurs apéritifs ont été répartis sur plusieurs jours. Habitants et Amicale se sont fortement impliqués, parfois jusque tard dans la soirée. Cette belle réussite sera évoquée dans le prochain numéro du *Phare*. Le 25 mai, le *Comité d'organisation* des habitants du **Bosquet** a animé 3 buffets devant les bâtiments 4, 14, 31 (avec le bailleur 3F, la MPT des Amonts, la CAF, les Chardons). Partage sympathique entre adultes et enfants, soleil et musique.

IN MEUBLES EN FÊTE - La fête des VOISINS (voir suite page 10)



Depuis deux ans, l'Amicale des Bathes était endormie et, bien sûr, le bailleur en profitait pour négliger ses obligations, pas les augmentations... Et puis voilà que la Belle au Bois Dormant se réveille, sans que l'on sache vraiment qui est le Prince Charmant qui lui a donné un baiser. Contrôle des charges, visite des locaux collectifs... et convivialité ! C'est dans ce contexte que *la fête des voisins* a été célébrée le 25 mai, par plus de 40 personnes.

Emmanuel et Pierre



Un vieux rêve démangeait un certain nombre de résidents des Vignes de Bures : nous réunir afin de nous connaître et de nous apprécier ; mais encore fallait-il franchir le pas. Qu'elle fut douce cette soirée du 25 mai ! Rendez-vous fut pris pour 19 heures... Mais, à 19h15, les proches et quelques fidèles commençaient à s'interroger discrètement du regard sans vouloir s'avouer quelque inquiétude. Quel réconfort de voir apparaître une, puis deux, puis un déferlement de familles chargées d'une profusion de bienfaits de toutes sortes, à chacun selon ses possibilités et son goût pour la gastronomie. (...) Le plus grand plaisir fut certainement de voir le brassage complet des générations : de 3 mois à 92 printemps, même quelques adolescents intimidés sont venus discrètement quémander un verre de jus de fruit et un petit gâteau. Au total, près de 90 familles, soit plus de 200 personnes, se sont rencontrées, appréciées, mieux connues en tous les cas. Quelle joie pour nos gamins d'engager une partie de luge effrénée sur caisses en carton ! Bref, nous nous sommes séparés à regret en jurant bien de recommencer l'an prochain.

Jean-Baptiste Rémy



Le mardi 25 mai, le groupement de locataires CLCV de Courdimanche a organisé un apéritif au pied de sa résidence. Aidé pour la logistique par la mairie et après une distribution d'invitations dans les boîtes aux lettres, les animateurs sont allés à la rencontre des habitants afin de les inciter à participer à l'opération. Chacun était invité à partager un met ou une boisson apporté par ses soins. C'est ainsi qu'une quarantaine d'adultes et autant d'enfants se sont retrouvés en toute convivialité et ont pu faire réellement la connaissance de leurs voisins et du groupement de locataires. Une occasion d'échanger, de partager, et d'envisager d'autres actions pour améliorer les conditions de vie dans la résidence. Cette fête a été si appréciée qu'il a été décidé de se retrouver de nouveau ensemble le soir du 21 juin à l'occasion de *la fête de la musique*.

Nicole Loza



Les résidents de l'immeuble se posent la question : « *sommes-nous concernés par l'affiche ?* » apposée dans les entrées par les gardiens. Un grand « oui » suffit ; deux affiches et deux ballons rappellent : « *ce soir, la fête des voisins* ». Deux tables de camping, les uns descendent avec leurs pâtisseries, d'autres avec des boissons, les voisins qui passent se joignent à l'assemblée. Les plus jeunes profitent des ballons imprimés et des boissons offerts par la mairie. Les anciens, arrivés en 1978, rencontrent et découvrent des nouveaux, certains n'étaient pas nés à l'époque. Tous se séparent à regret après 21h30, par crainte de déranger le voisinage. « *Il faudra recommencer* », « *on n'est pas obligés d'attendre l'année prochaine* »...

Marie-Thérèse Dupont

IMMEUBLES EN FÊTE - La tête des VOISINS (suite de la page 13)

La convivialité ne se décrète pas... mais elle s'organise. C'est ce qu'a fait le Conseil de Quartier Nord-Ouest sur tout son quartier.

En effet, dès le premier apéro sur les **Hautes-Plaines**, avec l'Amicale et devant une ludothèque flambant neuve, la dynamique s'est engagée. Un verre à la main et des cacahuètes dans l'autre, les langues se sont déliées... et ici, il y avait de quoi causer : La Réhabilitation ??? Des anciens des Hautes-Plaines, qui passaient par là, étaient contents de revoir ceux qui sont toujours là ! Les enfants réclamaient des ballons qui étaient aussitôt éclatés, avec cris et éclats de rire... Les adultes se passaient des petites choses à grignoter, 50 bouches à nourrir tout de même. Le **CQNO** offrait aux adultes des balconnières, ce qui provoquait des sourires et des mercis, mais le message passait bien, Mettez des fleurs à vos fenêtres, vous n'en vivrez que mieux ! Réhabilitation, vous dites ? ce jour-là, aux Hautes-Plaines, les voisins ont abattu une cloison... celle de l'indifférence. Bravo !

Aux Amonts, le décor a été posé à 16h, alors que l'apéro était à 18h... Allez, nappes jaunes et bleues, logo des Ulis, banderole du Conseil de Quartier, barbecue branché et micro connecté, l'appel aux voisins a résonné dans la cité et les copropriétaires et locataires sont arrivés avec cakes au saumon, pizzas, taboulé, tortilla espagnole, et boissons en tous genres... L'ambiance, soudainement si sympathique malgré le monde (70 personnes), nous a surpris et un peu de musique a accompagné cet événement. Au moment d'offrir les balconnières, l'un des voisins est parti chez lui et est revenu avec des fleurs qu'il avait « en trop » et les a offertes aux autres ! Impossible de raconter une blague au micro ; ils parlent, ils mangent, ils boivent, à la santé des voisins. Les merguez ont été mangées en quelques minutes ! La sangria et autres « planteurs », bus bien vite... Bravo les Amonts et merci !

Aux Bergères, c'est au pied des tours Août et Septembre que le **CQNO** a installé les tables et le décor pour attendre et accueillir les voisins. Situé juste à côté des jeux d'enfants, on a pu tout de suite dire aux gens « n'oubliez pas

l'apéro à 18h, venez, n'ayez pas peur ! Les immeubles sont en fête, c'est *la fête des voisins*. Les gardiens des immeubles étaient tous là, ils ont aidé et servi boissons et gâteaux d'apéritif, en disant que cette initiative était une très bonne chose. Environ 50 personnes étaient là. Voisiner n'est pas seulement "râler chez le gardien", sur les autres... Non, c'est chercher à vivre ensemble, en se saluant, en se souriant, comme ce soir où les gens arrivent, qui avec un gâteau au chocolat, qui avec un « ponche » antillais... La horde d'enfants assoiffés de jus d'orange était sympathique, très polie et, au micro, ils étaient contents de parler d'eux. Ils ont bien mangé et bien bu, à tel point que des adultes planquaient UN jus d'orange pour la fin de soirée, afin de le boire mélangé à un SOHO (alcool de 40 degrés) qu'un sympathique monsieur avait apporté. Oui, boire un coup ensemble nous a fait découvrir des gens fort différents de ceux qu'on croise d'habitude devant les boîtes aux lettres. C'est donc promis, on recommencera l'année prochaine.

À Tournemire, tout était bien organisé et une ambiance résidentielle était dans l'air. Les conversations allaient bon train, la dame organisatrice était en tee-shirt au sigle des *Immeubles en fête*, et collait gentiment à chaque arrivant une étiquette portant son nom. On savait donc à qui l'on parlait. Sympathique et intelligent, surtout quand on est avec 70 personnes ! Un sujet du moment sur les lèvres des uns et des autres : l'aménagement d'un terrain proche de la résidence. Les résidents ont fait connaissance. On a ensuite écouté une chorale, originalité des gens d'ici, et qui a entraîné dans le chant quelques adultes moins timides que les autres. La soirée s'est prolongée, et l'on sentait les gens très à l'aise, bavards et contents. Bravo Tournemire !

À Équinoxe, l'apéro *Immeubles en fête*, coordonné par des habitants et le *Conseil de Quartier*, s'est déroulé dans la convivialité et la bonne humeur, autour d'un pot et de plats apportés par certains. Il a réuni des habitants de la tour Équinoxe, mais aussi des Houlettes et de Tournemire. Bravo Équinoxe !

Christine Roux et Jean Lalou

pour le Conseil de Quartier Nord-Ouest

